

**ARRETE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE PORTANT NOMINATION DES
MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE INTER-CARACTERE CREEE EN VERTU
DES DISPOSITIONS DU DECRET DU 24 JUIN 1996 RELATIF AU PROGRAMME
D'URGENCE POUR LES BATIMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORGANISE OU SUBVENTIONNE PAR LA COMMUNAUTE
FRANCAISE**

A.Gt 23-09-1996

M.B. 22-05-1997

ARTICLE 1er. - Sont nommés membres de la Commission communautaire inter-caractère:

a) représentant les pouvoirs organisateurs de l'Enseignement confessionnel:

- M. Jean DESERT à Liège;
- M. Louis DONNEUX à Hannut;
- M. Gilbert KAYE à Rochefort;
- M. Benoît GUILLAUME à Braibant (Ciney);
- M. Guy LATTENIST à Bierghes (Rebecq);
- M. Yvan HERTSENS à Rijmenam (Bonheiden).

b) représentant les pouvoirs organisateurs de l'Enseignement non-confessionnel:

- M. Gérard PEPIN à Spienne;
- Mme Reine-Marie BRAEKEN à Opr-Jauche;
- Mme Anne-Françoise DECKX à Schaerbeek;
- M. Alfred COLLINET à Attert;
- M. Jules JASSELETTE à Liège;
- M. Pierre RADELET à La Bruyère.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.